



Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire

Paris, le 18 janvier 2011

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions statutaires, vous êtes convoqué à l'**Assemblée Générale Ordinaire**, suivie de l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de l'UFCA qui se tiendront le :

Mercredi 9 février 2011 à 9h30
au CGARP - 36, rue de Picpus – 75012 PARIS

Il sera présenté à l'ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire

- rapport moral et financier ;
- quitus aux Administrateurs ;
- élection des Administrateurs ⁽¹⁾ ;
- point sur l'actualité législative et réglementaire ;
- plan d'action et de communication ;

(1) Renouvellement du Conseil d'Administration conformément aux articles 10, 11 et 12 des statuts (Cf. documents joints). Pour le bon déroulement de l'assemblée, les candidats au poste d'administrateur devraient se faire connaître au préalable.

Assemblée Générale Extraordinaire

- affiliation de l'UFCA à l'UNCPOGA (Union Nationale de la Profession Comptable et des OGA)

Je compte sur votre présence, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Diemer
Président de l'UFCA

*Notre réunion sera suivie
d'un apéritif...*



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Mercredi 9 février 2011 à 9h30
CGARP – 36, rue de Picpus – 75012 Paris

Bulletin de participation

A retourner avant le vendredi 4 février 2011 :

UFCA – c/o CGARP
36, rue de Picpus - 75012 PARIS

Tél : 01 53 33 34 60 / Fax : 01 53 33 33 98
E-mail : contact@ufca.fr

OGA :

Président (ou représentant titulaire) :

E-mail :

Tél :

Confirme sa présence

Sera accompagné(e) de :

- Nom et prénom :

- Fonction :

- E-mail :

Ne pourra pas être présent(e) et souhaite se faire représenter
(merci de compléter le pouvoir ci-dessous)

POUVOIR :

Je soussigné(e) donne pouvoir à

M..... de me représenter et voter à l'Assemblée Générale

Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UFCA qui se dérouleront le 9/02/2011.

A défaut de quorum, ce pouvoir sera valable pour les assemblées qui seraient convoquées
ultérieurement avec même ordre du jour.

Le / / à

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)